

Projet ERASMUS+ « Art et Apprentissage »

Colloque : **Ecole et Musique, une partition à orchestrer**

Education, Art, Sciences, Politique

« *La musique à l'école* »

Témoignage de Dominique Verlinden, directeur de l'école communale du Centre.

Bonjour à toutes et tous,

En préambule de mon intervention, je voudrais remercier tous les intervenants qui, au cours de cette journée très riche et très dense, et au travers de leurs brillants exposés, ont su encore et encore renforcer la curiosité, l'enthousiasme et les convictions qui sont les miennes, en tant que citoyen, parent, enseignant, formateur et directeur d'école.

Je voudrais aussi remercier Tatiana De Barelli qui est à l'origine de ce projet Erasmus+, qui a été, durant trois ans, confrontée à de redoutables défis, pour rassembler les acteurs de nos trois pays, pour encourager les échanges, les rencontres, les réflexions communes, et pour mener ce projet à terme ... Bravo à elle pour sa volonté, son enthousiasme et sa ténacité !

Comme vous l'avez appris, je dirige l'école communale du Centre, à Uccle, depuis 15 ans désormais, un établissement scolaire que nous avons rebaptisé, en septembre 2015, « école à rayonnement musical ». Je ne vous parlerai pas de l'organisation spécifique de notre grille horaire, Purdey a eu l'occasion d'en témoigner quelque peu tout à l'heure ... et je me tiens à la disposition de toute personne désireuse d'en savoir plus à ce propos.

Je vais par contre vous parler un peu de ce que je connais tout aussi bien et qui est en lien direct avec la thématique qui nous rassemble aujourd'hui... Nos réalités de



terrain en Belgique francophone, où l'enseignement est devenu l'affaire de la Communauté française, devenue Fédération Wallonie-Bruxelles. Depuis des décennies, les programmes scolaires y réservent une place aux matières artistiques. Les derniers en date, les « Socles de Compétences », parus en 1999 (il y a 20 ans déjà !), ne faisaient d'ailleurs que le confirmer. Dans leur chapitre réservé à l'éducation artistique, le législateur y définit très clairement les objectifs à poursuivre à l'école fondamentale :

« Les objectifs de l'éducation artistique s'intègrent naturellement dans les grands objectifs de l'enseignement. L'éducation artistique peut et doit y tenir sa place comme toute activité éducative ; elle est éveil dans son essence : éveil à soi, aux autres, au monde.

En initiant aux différents arts, l'école se doit de :

- *Sensibiliser à toutes les formes d'expression, notamment en exerçant les perceptions visuelles et auditives ;*
- *Faire acquérir des techniques permettant d'accéder à la maîtrise objective des « choses de l'art », de se dépasser pour atteindre la créativité ;*
- *Traiter et structurer les savoirs pour qu'ils deviennent transférables ;*
- *Participer à la formation équilibrée pour que chacun découvre et construise sa personnalité.*

Et, ce faisant, développer des comportements (autonomie, esprit critique, tolérance, ...) tels que l'élève puisse acquérir une qualité de vie en devenant citoyen du monde, responsable donc libre.

Bref, même si tous les jeunes ne peuvent devenir des artistes, du moins leur sensibilité peut-elle être éveillée pour provoquer quelque plaisir esthétique et des compétences peuvent-elles être développées pour qu'ils puissent explorer leurs capacités créatrices.»

De toute évidence, des mots bien choisis, une plume habile ... et des intentions auxquelles nul n'aurait envie de s'opposer. Et pourtant ... force est de constater que



les activités musicales demeurent, aujourd'hui encore, l'un des parents pauvres du quotidien scolaire de nos élèves. La faute, prioritairement, à mon sens, une formation initiale des enseignants qui ne laisse qu'une part dérisoire à ces activités : dans les Hautes Écoles, en trop peu de temps et en caricaturant sans doute quelque peu, on tâche en effet de dispenser quelques rudiments de solfège, on apprend quelques chansonnettes et on découvre quelques activités pédagogiques types ... Les étudiants-instituteurs, très souvent dépourvus de toute formation et de culture musicale personnelle, n'apprennent donc pas à maîtriser les notions fondamentales leur permettant d'explorer efficacement la richesse et la diversité des activités musicales et donc de les envisager -avec créativité, assurance et enthousiasme- dans leurs futures classes ... La faute aussi à un système scolaire qui, globalement, considère que les enseignants du fondamental (niveaux maternel et primaire), en bons généralistes, seront d'office capables d'œuvrer avec efficacité dans des domaines aussi disparates que le français, les mathématiques, les sciences, l'histoire, la géographie, l'actualité, les arts plastiques, la musique, et j'en passe ...

Or, la tâche qui incombe à l'éducateur musical est loin d'être simple : il doit être capable de proposer une progression pédagogique construite et adaptée à ses groupes, avoir une bonne maîtrise des compétences à enseigner puisqu'il sera en mesure, soit de procurer à une classe de vrais moments de plaisir, soit, malheureusement, des heures d'ennui mortel ... L'enseignement de la musique est donc bien, à mon sens, **en complément** des initiatives de l'enseignant-généraliste, **aussi** une affaire de spécialistes !

Et c'est sur cette base, et en le construisant progressivement, au fil de projets de plus en plus ambitieux, en collaboration avec des acteurs culturels qui sont de véritables institutions à Bruxelles (je cite les Jeunesses musicales, l'asbl ReMuA, Bozar ou encore le Théâtre royal de la Monnaie) qu'a véritablement émergé le projet qui est le nôtre, à l'école communale du Centre, ce projet d'école à rayonnement musical ...



De projet en projet, au fil des rencontres, nul membre de notre équipe pédagogique n'est en effet insensible à l'incidence des apprentissages musicaux sur les apprentissages scolaires et sociaux de nos élèves. La musique s'est rapidement confirmée être un moyen d'expression particulièrement valorisant et favorisant l'épanouissement de leur personnalité tout entière, équilibrant les niveaux affectif, corporel et intellectuel. La pratique musicale, on l'a assez dit aujourd'hui, met en jeu des facultés telles que l'écoute, l'attention, la mémoire, l'imagination, la créativité, le rythme et aussi la rigueur, le goût de l'effort, le respect des règles, des autres et de soi-même. Ces exigences se retrouvent dans les autres matières enseignées, elles rayonnent sur l'ensemble de l'éducation scolaire de chaque élève, et par extension, dans le développement de sa citoyenneté. Sans oublier la dimension sociale des activités musicales, qui, en proposant aux enfants d'œuvrer ensemble, de s'écouter, de se soutenir, d'être solidaires et porteurs d'un projet commun, participent indéniablement à renforcer les liens interpersonnels.

Nous avons donc voulu inscrire définitivement la musique « dans les gènes » de notre école, en faire un axe central de notre projet d'établissement. Et de proposer de la musique pour tous, non dédiée à des génies ou à des virtuoses mais offerte à chacun de nos élèves, des plus petites classes maternelles aux grandes classes primaires ... En somme, d'en faire un véritable cadeau au service d'une formation rigoureuse, ouverte sur le monde et respectueuse des spécificités de chacun.

Très au fait de nos expériences diverses en la matière, les autorités communales d'Uccle, tant pédagogiques que politiques, ont toujours soutenu nos initiatives et même très activement participé à nos réflexions ; elles ont finalement décidé de nous accompagner dans nos démarches, de dépasser les freins et les obstacles institutionnels, et de prendre financièrement en charge ce projet pédagogique spécifique, unique en Fédération Wallonie-Bruxelles, à concurrence d'un emploi et demi, soit l'équivalent de 36 périodes de cours de 50 minutes par semaines. Puisque, aussi étonnant que cela puisse paraître, de surcroît à l'issue d'une journée comme celle-ci, rien ne permet, jusqu'ici, outre des projets ponctuels, de faire subventionner



par la Fédération Wallonie-Bruxelles, des enseignants de matières artistiques dans l'enseignement fondamental, au contraire de l'enseignement des langues, de l'éducation physique ; sans parler de la singularité belgo-belge relative aux cours de philosophie/citoyenneté, de morale non confessionnelle et de religions diverses, sur laquelle je ne m'étendrai pas, mais qui constitue, à mon sens, une triple ineptie pédagogique, philosophique et politique, doublée d'une gabegie financière ...

On pourrait ici se limiter à déplorer les choix stratégiques et philosophiques des responsables politiques en Fédération Wallonie-Bruxelles. Je me permettrai plutôt de les encourager, compte tenu du caractère appréciable et scientifiquement étayé par d'innombrables études scientifiques de la pratique musicale et de leur effet positif sur les compétences scolaires et sociales des élèves, à laisser davantage de liberté aux écoles et aux pouvoirs organisateurs pour affecter les subventions liées aux dispositifs d'adaptation/remédiation à d'autres profils que des instituteurs primaires. Des maîtres de musique (mais aussi des logopèdes) pourraient dès lors être engagés sans contraintes budgétaires pour les pouvoirs locaux.

Je terminerai sur une dernière mise en garde ... relative au recrutement. Contrairement à ce que j'imaginai, les maîtres de musique, disposant d'une formation rigoureuse tant sur le plan musical que pédagogique et désireux de travailler en temps scolaire, avec des groupes classes de tous âges, entre 2 ans et demi et 12 ans, ne sont en effet pas légion. Très vite, nous nous sommes aussi rendu compte que de tels professionnels n'avaient pas forcément la stabilité des instituteurs/trices maternel(le)s et primaires et que, régulièrement, certains nous quittaient pour explorer d'autres voies professionnelles et d'autres projets artistiques, nécessitant de nouvelles recherches de collaborateurs, de nouveaux processus d'intégration, de nouvelles réflexions et remises en question. Il s'agit là d'une observation fondamentale puisque, si des initiatives similaires à celle de l'école communale du Centre devaient se multiplier, elles seraient confrontées aux mêmes



difficultés. Le développement, ou du moins l'expansion de filières de formation de musiciens-pédagogues, est donc une nécessité.

Une solution à cette double problématique « budget-recrutement » pourrait sans doute être trouvée dans un processus de décroisement entre académies et écoles de jour : des professeurs d'académies, qui doivent souvent répartir leurs horaires entre différents pouvoirs organisateurs, pourraient dès lors, dans une gestion plus intelligente des ressources humaines subsidiées en Fédération Wallonie-Bruxelles, prester une partie de leur temps dans les écoles de jour.

Pour clôturer - et là, je m'adresse plus directement aux membres de mon équipe qui sont ici présentes - si le dispositif global mis en place sur le plan musical depuis plusieurs années au sein de notre école génère très clairement de nombreuses satisfactions, il reste évidemment perfectible ! Il ne gardera d'ailleurs un intérêt optimal que si, collectivement, nous avons le souci constant de remettre l'ouvrage sur le métier et de poser un regard lucide et objectif sur nos pratiques individuelles et collectives, en ne banalisant pas un projet exceptionnel, en ne le transformant pas en une sorte d'acquis confortable ...

Reste désormais à espérer que les convictions de toutes les personnes ici présentes soient contagieuses, que de nouvelles initiatives porteuses d'art et de culture voient le jour dans de nombreuses écoles et que les responsables politiques de nos différents pays mettent en place des réglementations destinées à les encourager et à en faciliter la mise en œuvre !

Je vous remercie pour votre attention ...

--